

MARCHÉ PORCIN

# EMMANUEL COMMAULT, LA TÊTE DE LARD

A la tête de la Cooperl, première coopérative de Bretagne, cet ultralibéral refuse de payer le porc au juste prix.

Imposé sans expérience par son papa en 2007 à la tête de la Cooperl, première coopérative porcine de Bretagne (1), cet ingénieur indigné les campagnes depuis qu'il refuse d'acheter à 1,4 € le kilo la production des éleveurs français de porc. Car ce prix, sur lequel s'étaient entendus provisoirement les professionnels sous la houlette du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, devait permettre à leur filière de tenir bon, le temps de décrocher ensemble de nouveaux contrats à l'export compensant des commandes russes envolées.

Tout au contraire, torpillant sans sommation ce jeu collectif – un comble pour un catho tradi dirigeant de coopérative ! –, Commault, grand admirateur des bonnets rouges (en novembre 2013, il jugeait même astucieuse leur méthode pour faire fondre les portiques écotaxe, c'est dire !), cherche à extorquer au gouvernement de nouvelles baisses d'impôts, de charges et de normes. Un grand classique du combat contre « la perte de compétitivité de l'agriculture française »... Il réclame aussi un prix unique du porc en Europe.

Cette posture ultralibérale jusqu'à la caricature a un autre avantage : elle masque les failles d'une stratégie personnelle d'autant moins discutée en interne que la Cooperl cède à l'occasion au népotisme en embauchant certains enfants de ses administrateurs. Et reste engluée dans des rapports sociaux archaïques. En 2013, elle a même



**LE PATRON DE LA COOPERL**, Emmanuel Commault (à g.), n'applique pas le prix sur lequel s'étaient entendus les professionnels. Il doit faire face à des concurrents européens bien plus gros que lui et... plus avisés !

licencié abusivement une ouvrière handicapée (vingt-six ans d'ancienneté) qui avait emprunté... un flacon de désinfectant d'une valeur de 3,90 € à l'infirmerie (2). « Au fond, Commault, à qui on avait proposé de reprendre les abattoirs Gad, a longtemps cru que la faillite de ce concurrent suffirait à assainir le marché surcapacitaire, révèle l'un de ses anciens cadres. Or, il doit aujourd'hui affronter la concurrence féroce des Espagnols et le dumping social des Allemands. »

Pourtant, au lieu d'automatiser davantage ses abattoirs, ce qui aurait augmenté sa productivité tout en diminuant la pénibilité

des tâches de ses salariés, M. le Directeur, qui à l'occasion ponctue ses brillantes démonstrations de claquements de talons, a préféré en 2009 acquérir Brocéliande. Et cette diversification en aval l'a plongé brutalement dans un marché du jambon sur lequel s'empoignent des concurrents européens bien plus imposants que lui. Libéral étranglé par plus gros que lui. Un autre classique... ■ LAURENCE DEQUAY

(1) Deux mille sept cent dix adhérents et 5,6 millions d'animaux abattus.

(2) Le 20 février, la Cooperl a été condamnée à lui verser 35 000 € d'indemnités.